

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux et le huit août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames DE BOUVER, DUCCA et Messieurs BELLEMAIN, POLATOUCHE, HAKKENBERG et NICOLAS

Absente excusée : Mme BARTHELEMY

Procuration : Mme BARTHELEMY à Mme DE BOUVER

Convocation et affichage : 01/08/2022

Secrétaire de séance : Monsieur POLATOUCHE

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 6

OBJET : SIVU – APPROBATION RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT 2021

Monsieur le Maire fait lecture au conseil municipal des rapports annuels 2021 du SIVU sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement.

Après en avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** les rapports annuels 2021 du SIVU sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 10 août 2022,

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN

